

DERADICALISATION DES DETENUS CONDAMNES EXTREMISTES VIOLENTS AU BURKINA FASO : FACTEURS PSYCHOSOCIAUX ASSOCIES ET NIVEAU DE RISQUE DE RADICALISATION.

Drissa BAMOUNI

*Université Joseph Ki-Zerbo/ Burkina Faso
dbamouni1977@gmail.com*

Résumé :

Cette étude se penche sur la problématique de la réhabilitation sociale des détenus extrémistes violents au Burkina Faso. La radicalisation à l'extrémisme violent est un défi pour la sécurité mondiale en général et en particulier pour celle des pays africains. Pour répondre aux actions des groupes extrémistes violents tels que JININ et l'EIGS et d'autres organisations affiliées, la justice Burkinabè a incarcéré et condamnés plusieurs de leurs membres. Dans l'optique d'éviter que l'institution carcérale ne devienne un terreau propice à la radicalisation violente, des perspectives de réadaptation correctionnelle doivent être offertes par l'administration pénitentiaire, afin de circonscrire l'adhésion aux idéologies radicales en détention, et d'empêcher la récidive. L'objectif principal de notre étude est de mettre en perspective l'importance des facteurs psychosociaux, la radicalisation à l'extrémisme violent et d'appréhender le niveau de risque de radicalisation des enquêtés, nécessaires à une prise en charge individualisée de la peine. Notre recherche se base sur une démarche mixte portée par un guide d'entretien semi-directif, et par un questionnaire multidimensionnel d'évaluation, fondé sur le JPS, l'échelle du VERA-2R de Presman (2009 : 23) et du guide ERG 22+ – de Knudsen (2018). L'échantillon est constitué de 110 détenus (35 dont 05 femmes pour l'étude quantitative et 75 dont 05 femmes pour l'étude qualitative), dont l'âge est compris entre 20 et 78 ans. Les résultats de l'étude nous ont permis d'identifier deux (2) types de facteurs psychosociaux de radicalisation. Les facteurs d'adhésion aux groupes radicaux à savoir : les cercles de pairs, la quête de sens personnel et les facteurs de risque en prison ; le prosélytisme, la vulnérabilité du détenu, la rupture des liens familiaux avec une proportion de l'ensemble de 40% sans visite et 56% sans contact téléphonique). Aussi trois niveaux de risque de radicalisation des détenus enquêtés se dégagent selon les variables de protection, estimée sur l'ensemble à des proportions de 36% à fort niveau, 20% à niveau moyen et à 44% à faible niveau.

Mots-clés : Établissement pénitentiaire, détenu condamné, radicalisation, extrémisme violent, Burkina Faso.

Abstract:

This study examines the issue of the social rehabilitation of violent extremist prisoners in Burkina Faso. Radicalization to violent extremism poses a challenge to global security in general, and to the security of African countries in particular. In response to the actions of violent extremist groups such as Jinn and the Islamic State in the Greater Sahara (ISGS), as well as other affiliated organizations, the Burkinabe justice system has imprisoned and convicted several of their members. To prevent the prison system from becoming a breeding ground for violent radicalization, the prison administration must offer rehabilitation opportunities to limit adherence to radical ideologies in detention and prevent recidivism. The main objective of our study is to highlight the importance of psychosocial factors in radicalization to violent extremism and to assess the level of radicalization risk among the individuals studied, which is essential for individualized sentencing. Our research is based on a mixed-methods approach using a semi-structured interview guide and a multidimensional assessment questionnaire based on the JPS, Presman's VERA-2R scale (2009: 23), and Knudsen's ERG 22+ guide (2018). The sample consists of 110 inmates (35, including 5 women, for the quantitative study and 75, including 5 women, for the quantitative study), aged between 20 and 78 years. The study results allowed us to identify two types of psychosocial factors contributing to radicalization. Factors influencing adherence to radical groups include: peer groups, the search for personal meaning, and risk factors in prison; proselytism, the inmate's vulnerability, and the breakdown of family ties (with 40% reporting no visits and 56% reporting no telephone contact). Three levels of risk of radicalization of the prisoners surveyed emerge according to the protection variables, estimated overall at proportions of 36% at high level, 20% at medium level and 44% at low level.

Keywords: Penitentiary establishment, convicted prisoner, radicalization, violent extremism, Burkina Faso.

Introduction

La menace sécuritaire a toujours existé au sein de nos sociétés. Toutefois nous constatons actuellement, une nouvelle forme de menace empreinte d'une violence extrême qu'est le « *terrorisme* » qui endeuille et sème la désolation. Apparue dès le XVII^e siècle, cette menace a atteint sa forme spectaculaire avec les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis suivis par ceux de Bali en Espagne, de Turquie, du Maroc ou du Royaume-Uni (Bigo et Walker, 2008 : 13). Avant ces attentats, seuls étaient concernés par la menace, les pays de l'Asie du Sud ainsi que les pays du Proche-Orient et du littoral sud de la Méditerranée. Les attentats perpétrés le 11 septembre 2001 ont

donné lieu à une nouvelle ère, celle de « *hyperterrorisme* » orchestré par Al-Qaida et de son chef Oussama Ben Laden. À la suite de la mort du leader du groupe Al-Qaida, la menace s'est propagée en donnant naissance à plusieurs branches partout dans le monde. Ainsi progressivement, elle a atteint l'Afrique, notamment dans sa partie sahélienne la confrontant à plusieurs actes terroristes. Le Burkina Faso depuis 2015 est en proie aux actes terroristes de revendication religieuse ou politique, caractérisées par l'imposition de la violence mettant en cause la liberté des individus et des communautés (Kaboré et Ki, 2022 : 202). Au cours de ces dernières années, l'institution carcérale burkinabè reçoit énormément des détenus extrémistes violents. En 2023, elle disposait de plus de 648 personnes incarcérées pour des faits de terrorisme, dont 606 mises en examen (Annuaire statistique MJ : 2024 : 2000). Dans ce contexte, il revient aux acteurs pénitentiaires d'apporter une réponse satisfaisante, afin que les détenus extrémistes violents issus des groupes terroristes puissent être transformés positivement en vue de leur réintégration en société après leur libération. La présente étude s'intéresse aux facteurs psychosociaux causes d'adhésion des sujets aux groupes extrémistes violents et radicaux et leur niveau de risque de radicalisation violente en milieu carcéral afin d'adopter un programme de traitement adéquat. Les travaux universitaires consacrés à cette thématique au Burkina Faso sont encore peu nombreux. La plupart des écrits se sont intéressés aux détenus de droit commun et aux thématiques outre que celle liée à la radicalisation à l'extrémisme violent. Pour ce faire, nous nous sommes posé une question générale de recherche. Quels peuvent être les facteurs psychosociaux associés à la radicalisation à l'extrémisme violent et les niveaux de risque de radicalisation des détenus condamnés ? De cette question de recherche, se dégagent certaines questions spécifiques.

Les facteurs psychosociaux d'adhésion et de risque à la radicalisation à l'extrémisme violent des détenus condamnés sont -ils uniformes ? Les détenus présentent-ils le même niveau de risque de radicalisation en détention ? L'objectif principal de notre étude est de mettre en perspective l'importance des déterminants motivationnels vecteurs d'adhésion et de risque de la radicalisation à l'extrémisme violent et d'évaluer le degré de radicalisation des détenus condamnés selon les variables de protection, afin d'asseoir une intervention appropriée de

réadaptation.

Le champ disciplinaire de cette étude est celui de la psychologie sociale, où seront abordées essentiellement deux théories à savoir la théorie de la radicalisation du modèle des 3 C (Catalyseur, Croyances, Cercles de pairs) de (Kruglanski et coll., 2013). Cette théorie novatrice permet une compréhension globale des dynamiques de la radicalisation violente. L'élément catalyseur désigne l'aspect motivationnel, l'élément croyance désigne l'idéologie et celui des cercles des pairs représente l'environnement social. Ce modèle postule que la radicalisation menant à la violence se produit à la suite de la confluence de trois éléments : l'activation d'un catalyseur, la présence de croyances, et un cercle des pairs adhérant à ces mêmes croyances. La deuxième théorie est celle de la sociale cognitive (TSC) de (Albert BANDURA, 1986) qui prend en compte les facteurs personnels « cognitif », environnementaux et comportementaux des individus ainsi que leurs interactions pour comprendre l'engagement à la radicalisation à l'extrémisme violent des détenus à travers les actions de renforcement et de cadrage en lien avec l'environnement carcéral. Le présent travail va s'articuler autour des points suivants : le cadre théorique et méthodologique, la présentation des résultats et la discussion.

1. Méthodologie

Nous nous sommes inscrits dans une méthode mixte. Cette démarche contribue à mettre en exergue les perceptions et ressentis des enquêtés, d'analyser leurs niveaux d'engagement ou de désengagement à l'idéologie radicale violente. Cette démarche permet une meilleure corroboration et validation des données collectées s'est appuyée sur deux méthodes d'échantillonnage : l'échantillonnage non probabiliste pour la démarche qualitative et celui probabiliste pour la démarche quantitative. Nous avons obtenu un échantillon représentatif et significatif de 75 DEV à partir des registres d'écrou dans chaque établissement pénitentiaire. Les personnes enquêtées appartiennent à des groupes terroristes différents. La tranche d'âge des enquêtés varie de 20 à 78 ans dont 70 hommes et cinq (05) Femmes. Trois (03) outils de collecte de données ont été utilisées à savoir : le guide d'entretien

semi-structuré, le dictaphone, le questionnaire à échelle multidimensionnelle d'évaluation du niveau de risque de radicalisation à l'extrémisme violent, conçu à partir du JPS, de l'échelle de VERA -2R de Presman (2009 : 23) et du guide ERG 22+ - de Knudsen, (2018).

2. Cadre conceptuel.

Les concepts suivants seront clarifiés : le terrorisme, l'extrémisme violent, la radicalisation, la radicalisation violente, le désengagement, la déradicalisation.

2.1. La notion de terrorisme

Tout comme la sécurité et l'insécurité, le terrorisme est une notion difficile à définir et d'ailleurs il n'existe pas une définition précise du terme. Le petit Larousse 2015 définit le terrorisme comme « *un ensemble d'actes de violence (attentats, prises d'otages, etc.) commis par une organisation pour créer un climat de haine à l'égard d'une communauté, d'un pays, d'un système* ». Le terrorisme est un terme polysémique qui n'a fait l'objet d'aucune définition cohérente et universelle qui fasse l'unanimité. Dans un même pays, on peut avoir une diversité de définitions du terrorisme selon les organes impliqués dans la lutte contre le terrorisme. C'est le cas des États-Unis d'Amérique où la définition du département d'État diffère de celle du FBI ou de la « *Maison blanche* » (Baud, 2009 : 1174).

Toutefois, en s'inspirant de Sandler et Lapan (1983 : 36-54), il est possible de définir le terrorisme comme « *l'usage prémédité, menacé ou effectif de la force ou de la violence pour atteindre un objectif politique par la peur, la contrainte ou l'intimidation* ». Une telle définition englobe les quatre caractéristiques de l'activité terroriste telles que présentées par Shughart (2006), à savoir (i) l'utilisation de la violence (ou de la menace de violence) à des fins politiques ; (ii) un plan d'action planifié ; (iii) un comportement sans limite en dehors du contexte d'une conduite légitime de la guerre ; et (iv) l'effort visant à induire une peur et un sentiment d'insécurité disproportionnée chez les personnes, en particulier les civils. Dans son approche définitionnelle, Duez, (2004 : 105) fait savoir que « *d'une part, le terrorisme est défini*

comme étant une construction sociale, car, la signification de ce terme varie en fonction de l'État, du groupe social ou encore de l'individu pris en compte. D'autre part, le terrorisme, souvent assimilé aux conflits armés, est vu comme faisant référence à des phénomènes de violence collective. ». Le Code pénal Burkinabè quant à lui, se réfère aux infractions comme base de qualification du terrorisme. Il stipule à travers sa loi (numéro 025-2018/AN) que sont considérées comme entrants dans le cadre du terrorisme « *les infractions (...) qui, par leur nature, visent à intimider ou à terroriser une population ou à contraindre un État ou une organisation internationale à accomplir ou à s'abstenir d'accomplir un acte quelconque, constituent des actes de terrorisme* ».

De tout, il en découle que, l'extrémisme violent est l'un des vecteurs menants à la radicalisation et au terrorisme. Les stratégies de lutte contre le terrorisme ne peuvent pas se limiter à la répression du terrorisme mais doivent prévenir l'extrémisme violent en s'attaquant à ses causes profondes. Cela demande aussi la clarification des notions d'extrémisme et d'extrémisme violent.

2.2. La notion d'extrémisme et d'extrémisme violent

L'extrémisme peut être défini comme des prises de position ou de défense d'idées très éloignées de celles collectivement admises ou partagées. Il désigne les comportements politiques ou religieux défendant les positions les plus radicales d'une idéologie. Il peut être vu comme une déviance à une norme sociale. En s'appuyant sur le Dictionnaire de la pensée politique « *Palgrave Macmillan* », Neumann (2020 :10) déclare : « *L'extrémisme peut être utilisé pour désigner des idéologies politiques qui s'opposent aux valeurs et principes fondamentaux d'une société. Dans le contexte des démocraties libérales, cela pourrait s'appliquer à toute idéologie qui prône la suprématie raciale ou religieuse et/ou s'oppose aux principes fondamentaux de la démocratie et des droits de l'homme universels. Le terme peut également être utilisé pour décrire les méthodes par lesquelles les acteurs politiques tentent d'atteindre leurs objectifs, c'est-à-dire en utilisant des moyens qui ne respectent pas la vie, la liberté et les droits de l'homme d'autrui* ».

Quant à l'extrémisme violent, il ne fait l'objet d'aucune définition formelle et consensuelle sur le plan international. Cependant, le sens le plus courant que nous retenons dans cette étude, renvoie aux opinions et aux actions de ceux qui approuvent la violence ou y ont recours au nom d'objectifs idéologiques, religieux ou politiques. Cette définition inclut le terrorisme et d'autres formes de violences sectaires et motivées par des raisons politiques. Selon le Journal du droit des jeunes, (2016 :92-95) : « *l'extrémisme violent consiste à promouvoir, encourager ou commettre des actes pouvant mener au terrorisme et qui vise à défendre une idéologie prônant une suprématie raciale, nationale, ethnique ou religieuse ou s'opposant aux valeurs et principes fondamentaux de la démocratie* ».

Selon l'ONU, l'extrémisme violent est un phénomène multiforme, qui échappe à toute définition claire. Il n'est ni nouveau ni propre à une région, une nationalité ou un système de croyances précis... c'est aux États membres qu'il appartient de définir la notion de l'extrémisme violent en conformité avec les obligations que leur impose le droit international, en particulier le Droit international des droits de l'homme (ONUDC, 2017 : 3).

La notion d'extrémisme violent renvoie au processus intégré de la radicalisation idéologique et de la mobilisation vers la violence. Pour Borum, (2011 :8) il désigne « *le processus selon lequel des individus viennent à adopter des croyances qui non seulement justifient la violence, mais l'oblige* ». L'extrémisme n'étant pas nécessairement violent, le vocable « *violent* » a toute sa place. Dans le cadre de notre étude, le terme extrémisme violent et terrorisme prennent le même sens. Donc les notions d'extrémisme violent et de terrorisme seront utilisées de façon interchangeable pour faire référence à la radicalisation idéologique violente. Plus précisément, nous aborderons l'extrémisme violent, en lien aux mouvements terroristes islamiques qui opèrent dans le pays.

2.3. La radicalisation et la radicalisation violente

Le terme « radicalisation » est objet de contours flous, et est porteur de multiples représentations. La radicalité d'une posture est, par définition, son caractère extrême, absolutiste (Assoun, 2015 : 47-68). La radicalisation se définit comme un « *processus par lequel un*

individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement liée à une idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux, qui contredit l'ordre social établi sur le plan politique, social ou culturel » (Khosrokhavar, 2014 : 191). La radicalisation se définit de manière restreinte comme un processus de développement des croyances extrêmes et idéologiques qui rejette le compromis et la conciliation, ici le radicalisme poursuit des profonds changements politiques. À ce niveau, les moyens qui sont utilisés peuvent être violents ou non violents, en un mot démocratique ou non démocratique (Borum, et al., 2011 : 7-36). Au niveau du conseil de l'Europe, les lignes directrices à l'intention des services pénitentiaires et de probation concernant la radicalisation et l'extrémisme violent définissent la radicalisation comme un processus dynamique par lequel un individu accepte et soutient l'extrémisme violent de manière croissante. Les raisons motivant ce processus peuvent être idéologiques, politiques, religieuses, sociales, économiques ou personnelles (Journal du droit des jeunes, 2016 : 92). Selon notre définition du concept, la radicalisation désigne une action de radicaliser ou de se radicaliser, de durcir une position, de rester intransigeant face au résultat de cette action. Il y a une distinction de fond entre la radicalisation en tant que « *processus* » et le terrorisme en tant que « *produit* ». La radicalisation se situe en amont, et le terrorisme en aval. C'est lorsque la radicalisation devient violente qu'elle se superpose au terrorisme et à l'extrémisme violent. Pour autant, si le terrorisme est une forme de radicalité, toute forme de radicalité, voire de radicalisme, ne conduit pas systématiquement au terrorisme (Reinares et al., 2008 : 5-20). Ainsi, la radicalité religieuse ou politique peut prendre la forme d'une orthodoxie plus ou moins vindicative sans pour autant prôner ou soutenir l'action violente.

Quant à la radicalisation violente le Service de renseignements de la police danoise (PET) en charge de la lutte contre le terrorisme international et de la surveillance des groupes extrémistes, définit la « radicalisation violente », comme : « *Un processus par lequel une personne accepte de plus en plus l'utilisation de moyens non démocratiques ou violents, y compris le terrorisme, pour tenter d'atteindre un objectif politique/idéologique spécifique* » (Teich, 2016 : 30). Wilner et Dubouloz, (2010 :48), apportent une définition du

point de vue psychologique de la radicalisation violente. Pour eux, la radicalisation violente est un processus d'« *apprentissage transformateur* », ils suggèrent que : « *La radicalisation est un processus personnel dans lequel les individus adoptent des idéaux et des aspirations politiques, sociaux et/ou religieux extrêmes, et où l'atteinte d'objectifs particuliers justifie le recours à la violence aveugle. C'est un processus à la fois mental et émotionnel qui prépare et motive un individu à adopter un comportement violent* ».

Au demeurant, la définition de cet auteur se concentre sur la radicalisation violente, mais les universitaires font souvent une distinction entre la radicalisation violente et la radicalisation cognitive. La radicalisation cognitive est le processus par lequel un individu adopte des idées qui sont en contradiction flagrante avec celles du courant dominant, réfute la légitimité de l'ordre social existant et cherche à le remplacer par une nouvelle structure basée sur un système de croyances entièrement différent. La radicalisation violente se produit lorsqu'un individu prend la mesure supplémentaire d'employer la violence pour promouvoir les opinions dérivées du radicalisme cognitif.

En milieu carcéral, nous définissons la radicalisation violente comme un processus d'identification personnelle ou collective à des idées politiques ou politico- religieuses extrêmes, pouvant mener à la volonté de transformer la population carcérale par la violence. La radicalisation violente met en relation ou associe une idéologie extrémiste et radicale à une action violente qui est la conséquence directe de ladite idéologie. Lorsque les deux dimensions (idéologie et action radicale) sont couplées, l'engagement terroriste est parachevé et produit. L'absence de l'une des deux dimensions, notamment une action violente sans idéologie ou idéologie extrémiste sans action violente fait que le phénomène ne relève pas de la radicalisation violente ou l'extrémisme violent ou du terrorisme islamisme.

2.4. Le désengagement et la déradicalisation

Le désengagement et la déradicalisation sont des cheminements psychologiques et sociaux distincts. Le désengagement renvoie à un changement de comportement tel que le fait de quitter un groupe ou la marginalisation du rôle d'une personne au sein du groupe. La

déradicalisation désigne un changement cognitif tel que le rejet de certains aspects d'une idéologie ou d'un système de croyances (Horgan, 2008 : 5). La déradicalisation est l'opposé de la radicalisation. Il s'agit du processus consistant à devenir moins radical. En tant que cheminement, la déradicalisation nécessite le rejet ou l'atténuation des croyances ou de l'idéologie. Les groupes ou les individus peuvent alors renoncer à une idéologie radicale. Cela peut survenir lorsque l'on décide que les actes radicaux ou violents ne correspondent plus à la vision du monde qu'on avait (Demant et al., 2008). Le désengagement se produit au moment d'une rupture volontaire avec l'organisation extrémiste. Le désengagement ne suffit pas pour garantir la déradicalisation, mais il la précède souvent. Une déradicalisation complète au niveau collectif signifie que le mouvement a cessé d'exister ou, à tout le moins, que ses objectifs ont changé. Une déradicalisation au niveau individuel signifie que la personne a cessé de participer à des activités violentes ou n'est plus prête à passer à l'acte.

3. Résultats

Trois éléments constituent l'ossature de la présentation des résultats de recherche : La lecture sur des facteurs psychosociaux d'adhésion au groupe extrémiste violent, les facteurs d'incitation et d'attraction à la radicalisation violente dans l'univers carcérale et la détermination du niveau de risque de radicalisation individualisé indispensable pour un traitement approprié de réadaptation..

3.1. Les facteurs psychosociaux d'adhésion aux groupes extrémistes violents

Différentes raisons ont conduit les enquêtés à adhérer aux groupes radicaux violents. Les motifs d'adhésion varient selon les individus. 95% des enquêtés soutiennent qu'ils ont adhéré aux groupes extrémistes violents à l'aide d'amitié ou de parenté. Pour les hommes, les motifs se centrent sur la quête de sens personnel pour combler une perte de sens (privation relative, exclusion familiale, injustice perçue) ou un gain considérable de sens (financier, raffermir sa foi et mourir en héros ou martyr). S'agissant des enquêtées de sexe féminin 80% affirment rejoindre les groupes radicaux pour des sentiments amoureux, des promesses de mariage. Pour mieux cerner ces facteurs

d'adhésion, nous avons pu recueillir quelques perceptions de nos participants.

A ce propos (A.H), de nationalité malienne et âgé de 20 ans affirme :

« Moi je n'ai pas fait l'école des blancs, j'ai appris le coran depuis l'enfance. J'ai adhéré au groupe grâce à mon grand frère qui appartenait au Groupe Ansar islam (Al-Qaïda) a intégré le groupe a l'âge de mineur 16 ans. Ce qui m'a amené à le rejoindre c'est la colère qui était en moi contre les Dosso du Mali. Ces derniers ont tué mes parents nous assimilais aux terroristes et moi par vengeance j'ai rejoint le groupe pour les combattre. J'ai été appréhendé à Djibo en 2022 ».

Un autre enquêté (A.B) âgé de 20 ans, élève coranique relate :

« Moi j'ai intégré le groupe Al-Qaïda à Ouahigouya a 15 ans. L'intégration du groupe a été opérée et facilitée par mes oncles qui étaient membre de ce groupe. J'ai quitté mes parents, sans leur accord pour les rejoindre. Mes oncles mon faire croire que c'est pour une cause religieuse noble et qu'on allait pour faire le djihâd pour propager l'Islam et entrer au paradis ».

L'enquêté (A.C) appréhendé a wahabou âgé de 25 ans et condamné à 21 ans ferme dont 15 de sûreté déclare ceci :

« J'ai adhéré au groupe Al Nousra ou j'y passe 1ans et demi dans la zone de Boromo. C'est mon frère direct qui ma introduire dans le groupe que lui-même dirigeait de près de 200 hommes, il m'a influencé et convaincu de venir faire le djihâd pour faire avancer de l'Islam. Mon rôle dans le groupe est de combattre à l'arme. J'ai participé à plusieurs attaques, on emportait les butins de guerres, on nous payer souvent 10000, 20 000 francs. J'étais fière d'appartenir à ce groupe. Je me sentais important et je donnais des ordres et on m'écoutait et mourir pour la cause de Dieu est un honneur pour moi ».

L'enquêté (A.D) âgé de 28 ans célibataire sans enfant, incarcéré en 2019 et condamné à 21 ans dont 11 ans ferme, 07 ans de sureté, fait le récit suivant :

« J'appartenais au groupe Al-Qaïda, où j'ai passé un an, on m'a arrêté à Ganzourgou, je connaissais un peu le coran à l'extérieur un peu, mais j'ai fini par approfondir la connaissance depuis pour arriver en détention avec les codétenus. Je travaille avec le groupe à distance sans être opérationnel à l'intérieur, j'ai été contacté en brousse lorsque j'accompagnais mes animaux par des personnes dont un ami d'enfance. Mon rôle était de convoier les marchandises comme le sucre, nescafé, lait, chaussures pour eux, et on me versait de l'argent périodiquement par mobile téléphonique. En retour j'ai reçu une somme de 5000 000 environ avec une moto. Pour moi l'État doit prendre la charia pour travailler. La religion musulmane est la meilleure des religions sur terre et quiconque doit obligatoirement la suivre, moi je suis prêt à mourir pour défendre par la force l'islam et pour qu'elle progresse ».

Notre conversation avec (A.E), âgé de 39 ans, condamné à 21 ans 15 ferme dont 10 de sureté nous affirme que :

« J'ai été arrêté à Nassougou vers Matiacoali. J'appartenais au groupe JNIN. J'étais imam adjoint d'une mosquée, fréquentée par les adeptes des groupes extrémistes. Un jour ils sont venus me chercher à la maison à 1h du matin avec 2 motos à 4 personnes enturbannées armées chacun. Ils m'ont fait savoir qu'ils viennent à la mosquée et écoutent mes prêches et que je suis miséreux, je mange mal et m'habille mal, si je les suis je vais toujours gagner de l'argent, ils m'ont donné 20 000 milles. Je leur fournissais, des unités, des provisions riz céréale et de la viande ce qui m'a permis d'avoir trois millions puis venir aller payer non loti à Ouagadougou, auprès de mes parents et faire une petite boutique, le but

du groupe, était de venir prendre le pouvoir état, car l'Etat n'aide personne et que tout le monde devrait devenir musulman, appliquer la charia, mais moi c'est l'argent qui m'intéresse ».

Une autre enquêtée (A.F) âgée de 28 ans, mère de deux enfants, raconte, en ses termes :

« C'est grâce à un amant que je connaissais avant mon mari qui m'a intégrée dans le groupe. Ça s'est passé après mon retour de voyage du Ghana où j'étais aller faire 02 ans pour aider ma tante à vendre sa boutique laissant mon mari à CROSMORO au Burkina Faso. C'est grâce à ce dernier que j'ai intégré le groupe. Aussi depuis mon incarcération aucun membre de famille ne Vient me voir ».

(A.G) âgé de 43 ans, mère de 07 enfants, n'ayant aucune notion du coran dit ceci :

« J'étais avec mes grands frères, mon mari était décédé, y a une personne qui est partie au Togo pour le décès de mon mari, c'est lui qui m'a épousée et fait deux avec lui au Togo, après, il est venu au Burkina avec moi. C'est ce dernier qui m'a fait entrer dans le groupe. Ce dernier venu au Burkina Faso, il vendait des habits, quand je l'avais dit de me ramener au Togo c'est à ce moment que j'ai eu la grossesse de l'enfant que je tiens. Le groupe était basé à Bittou, dans la forêt dans un hameau, arrivée au Burkina je l'ai trouvé sans famille, alors qu'il m'avait dit avant le mariage qu'il avait une autre femme. Quand il a fait les fiançailles Ce qui m'avait promis que j'allais vivre dans sa famille, je pleurais nuit et jour pour qu'il me ramène. Les autres femmes sont dans les mêmes situation que moi, Quand les maris ne sont pas là. Un jour les deux femmes ont décidé de s'évader elles ont été rattrapées et ramenées dans le hameau. Les femmes disaient que les maris peuvent les tuer, ils avaient des armes. Ils apportent des pagnes et des habits qu'ils vendaient. Quand je suis venue

au début c'est pour être dans la famille, mais les hommes portaient et revenus, j'ai deviné quelque chose de louche, j'ai pensé que c'est de brigands qui se sont mis à l'écart de la société ».

Une autre enquêtée (A.F) âgée de 24 ans, en couple avec un homme de nationalité malienne et a un enfant, raconte, en ses termes :

« À aucune notion du courant et est sans instruction. A été épousée à Badara au KénéDougou, à l'âge mineur avec l'accord des parents, puis a rejoint le Mali durant 5 ans dans la brousse. J'ai quitté le Mali pour venir voir mes parents à Badara et isl m'ont appréhendée à Samorogouan et transférée en prison. Le groupe était basé au Mali, environ 100 personnes le composaient. ».

3.2. Les facteurs de risque de radicalisation violente en milieu carcéral

En détention, plusieurs facteurs de risque de radicalisation violente ont été identifiés et analysés dans notre étude. Ces facteurs sont entre autres : la contagion de la pensée radicale due à l'apprentissage des textes religieux entre codétenus, le prosélytisme, la situation de précarité du détenu, et la rupture des liens familiaux.

3.2.1. La contagion de la pensée radicale

La contagion de la pensée radicale pouvant conduire à l'extrémisme violent est aggravée par l'apprentissage des textes religieux entre codétenus, le prosélytisme en raison de la surpopulation carcérale et la situation de précarité du détenu. Cette porosité à la radicalisation violente des détenus en situation de vulnérabilité socioéconomique est aussi liée au fait qu'ils sont coupés des liens familiaux.

A ce propos nous avons pu recueillir quelques dires des enquêtés sur leur vie qu'en a l'apprentissage des textes religieux en détention, leurs situations socioéconomiques et leurs contacts avec la famille.

L'enquêté (A.G), condamné à 21 ans dont 15 fermes 10 de sureté et âgé de 23 ans, nous affirme que :

« Je suis sans femme ni enfant j'ai appris le

coran pendant 10 années auprès de mon grand-père, à BOR à Koudougou, j'enseigne le coran aux codétenus de mon bloc où je suis incarcéré. Je n'ai aucune visite en détention depuis mon incarcération en 2022. Je suis prêt à mourir pour l'islam, car c'est la seule vraie religion sur terre, la suivre est obligatoire pour n'importe qui et la quitter est formellement interdit et doit être puni sévèrement. Ici certains agents de l'administration nous considèrent comme des ennemis de guerre par rapport aux détenus qui sont venus pour des faits de vol par exemple, certaines d'entre eux sont raisonnables par contre d'autres veulent nous casser notre moral. Ils nous surveillent à tout bout de champ et nous soupçonnent de tout ».

Agé de 39 ans, condamné à 21 ans dont 17 ans fermes et 14 ans de sûreté l'enquête (A.H) nous fait savoir :

« J'ai été arrêté vers Matiacoali a Fada Gourma après avoir quitté le Niger en 2018 j'appartenais au groupe EIGS. J'ai une connaissance approfondie du coran. A l'intérieur de la prison si quelqu'un vient avec le coran, je l'explique les versets. Je ne suis pas d'avis que les FDS neutralisent les groupes terroristes. L'Etat doit les appeler et trouve attente, d'ailleurs, les FDS ne les moyens pas. Il faut que le gouvernement prendre la charia afin que l'islam puisse progresser même par la force. Je souhaite que tous les détenus se convertissent à l'Islam, mais souvent l'administration pénitentiaire impose des règles de prières en prison et des conduites à observer qui ne nous plaisent pas. L'Islam moderne et valeurs actuelles ne sont pas bonne, il faut prendre l'ancien Islam au temps du prophète. Moi je suis prêt à mourir pour l'Islam pour avoir les bénédictions et gagner le paradis même en combattant par les armes ».

- La surpopulation carcérale

Les deux établissements pénitentiaires objet de notre étude présentaient au 31 décembre 2023 des taux d'occupations chacun de 206% et de 213% (Statistique MJ, BF, 2004 : 190). Soit un taux de surpopulation dépassant les 100%. La radicalisation violente au sein des prisons tire par moment sa source dans la faiblesse des capacités d'accueil des infrastructures. Cette insuffisance compromet l'application du régime progressif qui consiste en la classification et à l'individualisation du traitement des détenus suivant des paliers de réadaptation psychosociale. L'insuffisance en nombre numérique des agents de surveillance doublé de la faible capacité d'accueil des infrastructures constitue des passerelles pour les détenus à niveau de risque de radicalisation élevé d'endoctriner leurs codétenus.

- La situation de précarité du détenu

Le niveau d'indigénité, de pauvreté et de précarité de certains détenus favorise la tentation au recrutement par les mentors extrémistes violents virtuels ou réels en milieux carcéral. A ce propos nous avons pu avoir quelques témoignages des enquêtés

L'enquêté (A.I) nous fait savoir :

« Le groupe terroriste auquel j'avais adhéré était à Maticoaali. Je n'avais aucune connaissance du coran avant. Ici en prison depuis mon incarcération je n'ai aucune visite ni de soutien des proches. J'ai été approcher en détention par un codétenu pour l'apprentissage des textes islamiques et de mode d'habillement. Ce dernier m'a persuadé de laisser ma barbe, de couper mon pantalon taille courte, il se chargera de m'aider financièrement et de m'approvisionner en vivre c'est-à-dire un sac de riz p du haricot comme je suis très pauvre et sans visites ».

L'appartenance du détenu à certains groupes radicaux en milieu carcéral en lien avec sa situation de précarité est une porte ouverte à

son endoctrinement à la radicalisation violente. Cette situation de vulnérabilité concerne les détenus sans contact socio familiaux. Dans notre recherche nous avons répertorié la fréquence des contacts reçus en détention (visites reçues au parloirs et appels téléphoniques émis) avec les proches.

3.2.2. Les liens sociaux familiaux en milieu carcéral

Le tableau ci-dessous énumère la répartition des enquêtés selon le nombre de visites reçues annuellement.

Tableau 1 : répartition des enquêtés selon le nombre de visites reçues par an en détention

Nombre de visites par an	0	De 01 à 02	De 03 à 04	De 05 et plus
Nombre de détenus	30	17	11	17
Fréquence	40	22,66	14,66	22,66
Total	75			

Sources : Notre enquête de terrain, septembre 2025

Le tableau 2 donne la répartition du nombre d’enquêtés selon le nombre d’appels téléphoniques émis annuellement

Nombre d’appels par an	0	De 01 à 02	De 03 à 4	De 05 et plus
Nombre de détenus	42	15	16	02
Fréquence	56	20	21,33	2,66
Total	75			

Source : Notre enquête de terrain, septembre 2025

Sous l’aspect descriptif de notre recherche, nous avons déterminé le niveau de risque de radicalisation selon les indicateurs de la variable de protection. Nous nous sommes basés sur les fréquences en termes de pourcentage des réponses données par nos différents enquêtés sur une échelle de niveau de risque coté un à trois.

3.3. Du niveau de risque de la radicalisation des enquêtés selon la variable de protection en détention

Le **tableau 3** ci-dessous nous expose la répartition des enquêtés en fonction de leur niveau de risque de radicalisation selon leur variable de protection

Niveau de risque de radicalisation	Effectif	Pourcentage
Faible	33	44%
Modéré	15	20%
Fort	27	36%
Total	75	100,0

Sources : Notre enquête de terrain, septembre 2025

4. Discussion

Le traitement des détenus extrémistes violents et radicalisés purgeant leur peine dans les établissements pénitentiaires au Burkina Faso est assujéti à la maitrise des déterminants psychosociaux conduisant à la radicalisation violente d’une part et d’autre part l’élaboration d’un programme d’intervention individualisée tenant compte du degré de dangerosité du détenu. La présente étude a été menée dans l’optique d’appréhender les facteurs d’incitations et d’attraction à la radicalisation à l’extrémisme violent en milieu carcéral Burkinabè et le niveau de risque de radicalisation selon les facteurs de protection pour une prise en charge adéquate. Notre hypothèse stipule l’existence d’une variété de facteurs psychosociaux conduisant à la radicalisation à l’idéologie violente vecteur du terrorisme et une différenciation du niveau de risque de radicalisation selon la variable protection en détention. Les résultats confirment la prédiction initiale et confortent nos hypothèses. S’agissant des facteurs psychosociaux cause de radicalisation à l’extrémisme violent, le constat relève différents facteurs motivationnels ayant facilité l’adhésion des enquêtés aux groupes extrémistes violents dans la société et semblent similaires à ceux intramuros à la prison qui constituent des déterminants attractifs et incitatifs à la radicalisation à l’idéologie violente. Dans la recherche

des solutions au désengagement, à la déradicalisation et à la réhabilitation des détenus en milieu carcéral, la connaissance et la maîtrise des facteurs constituent des conditions sine qua non pour les surveillants dévolus à cette tâche. De même la maîtrise de l'évaluation du risque de radicalisation joue un rôle fondamental dans le devenir pénal des personnes condamnées. Au-delà même du régime d'incarcération surtout dans le cadre d'éventuel aménagement de la peine. L'évaluation du niveau du risque de radicalisation qui est un autre nom de la dangerosité répond à la logique prédictive de la commission d'actes terroristes, sécuritaire et de réadaptation du sujet condamné dans le respect du processus d'individualisation de sa sentence. Il faut signifier que l'érudition des facteurs psychosociaux motivationnels et le recours à un mécanisme mesurément réfléchi des facteurs de protection en milieu carcéral permet aux surveillants de ne pas avoir l'impression comme le disait (Charlent, 2001 : 78) de voir des radicaux partout en prison sans une réelle stratification du niveau du risque.

4.1.L'influence des cercles des pairs

De nombreux enquêtés avouent intégrer le groupe radical sous l'influence des amis d'enfance, des membres de famille ou proches ou de leaders charismatiques qui ont facilité leur entrée au sein des membres du groupe. Ces personnes servaient de relais entre le recrue et les mentors du groupe et de personnes ressources pour la transmission des ordres à exécution. Dans l'univers carcéral l'intégration des groupes susceptibles à la contagion à la radicalisation se fait par contact de certains codétenus plus radicalisés qui impactent les attitudes, les normes, et les croyances de certains détenus par les interactions qu'ils entretiennent. A ce stade le groupe des pairs est un terreau de légitimation des méthodes violentes dans le processus de l'engagement à l'idéologie radicale et rejoint les travaux de (Williams, et Kleinman, 2013 : 1-45) qui estiment que cette influence externe représente un élément essentiel concourant à l'adoption de comportement extrémiste violent. Les mentors en détention réelle ou virtuelle agissent par la manipulation, la pression et la persuasion pour amener leurs recrues qui peuvent être pour la plupart des détenus indigents et vulnérables sans visites et soutien socio familial à se tourner vers l'extrémisme violent tout en prêchant la haine. A ce

propos sur l'apport des mécanismes sur la dynamique du groupe McCauley et Moskalenko (2008 : 416) abondaient dans le même sens pour eux « *Le groupe oriente les sentiments et les comportements des individus dans des directions qui justifient de plus en plus la violence intergroupe et exigent des sacrifices pour défendre le groupe* ». Les mentors procèdent par un cadrage et un modelage de la personnalité recrutée. En détention, le travail de recrutement et d'endoctrinement de certains détenus se passe dans le quotidien de l'espace carcéral, en intégrant les espaces de sociabilité, d'interactions et d'échanges aussi bien dans les cellules que dans, les cours de promenade. Les cercles des pairs utilisent les relations interpersonnelles comme moyen par lequel ils passent pour des personnes indispensables et compatissant aux détenus fragilisés en véhiculant les offres radicales et une protection sociale

En marge de l'emprise des cercles des pairs, les résultats de l'enquête montrent que certains sujets du point de vue de leur capitale culturelle avaient une culture religieuse superficielle. Certains affirment qu'ils ne connaissaient même pas lire le coran et ne pratiquaient la prière au sein du groupe d'adhésion. Allant sous cet angle, nous pouvons dire que la religion est davantage un prétexte ou une excuse à l'origine de l'adhésion. En réalité, il y a très souvent une fragilité ou une quête de sens de la personne due à des situations de perte de sens personnel, (de rupture de liens sociaux familiaux, d'une vie de véritable frustration, le sentiment d'exclusion etc..), qui amène les sujets à la radicalisation à l'extrémisme violent. L'une des causes profondes est la quête de sens émanant d'une perte de sens.

4.2. Les enquêtés en situation de quête de sens

La perte de sens et la quête de sens personnel, ainsi que le gain de sens chez certains individus peuvent représenter un catalyseur aux actes d'extrémistes s violents s. Les résultats de notre enquête ont montré que 34/75 des enquêtés n'avaient aucune notion des textes religieux et entretenaient de bonnes relations avec leur famille, cependant leur adhésion au groupe radical s'explique par des motivations personnelles telles que le besoin d'affirmation de soi dans un groupe. Cette explication rejoint celles développées par Kruglanski et Fishman (2009 : 1-44) plusieurs explications motivationnelles sous-tendent les

actes extrémistes violents et Kruglanski et al. (2009a : 334), « ces motifs qu'on estime d'ordres idéologiques ou sociaux, personnels sont axés sous la quête de sens personnel ». Cela rejoint l'idée de ROY qui estime que la question religieuse est en réalité peu présente dans la radicalisation dont le processus relève moins d'une adhésion aux préceptes de l'islam, fondée sur la connaissance du Coran, que d'une quête existentielle, dans un contexte de mal-être psychologique et social. Il soutenait « Le phénomène de radicalisation n'a rien à voir avec la religion.... Il ne s'agit pas de conversions à l'islam, mais au radicalisme, même pour les musulmans » (Pietrasanta, 2015 :15). Aussi, certains ont rejoint les groupes radicaux pour améliorer leur statut social et leur condition existentielle et paraître important aux yeux de la société c'est ce que Kruglanski et al. (2013) évoquent comme « l'autoroute de la quête de sens » où certains utilisent la violence à travers une idéologie radicale pour parvenir rapidement à leurs fins. Réussir ans la vie par des manières pas honnêtes.

Les participants à l'enquête pointent également du doigt les causes personnelles, incluant la privation relative au sein du tissu familial les amenant à rejeter leur parent pendant la jeunesse. Pour certains le décès prématuré du père a contribué à changer de cadre social pour un autre réseau d'appartenance qui est celui du groupe extrémiste violent. L'affaiblissement du cadre familial et son lien avec la production de la violence des jeunes a été mis en exergue dans les travaux de Badolo (2018 : 22) qui montre l'importance de la famille comme lieu de socialisation de l'enfant, où se forge le système de disposition à partir duquel seront filtrées toutes les expériences de la vie sociale. Pour lui « la carence de l'autorité paternelle, les dislocations conjugales et le manque de compréhension du milieu familial favorisent la recherche du besoin d'appartenance et de recherche extra familiale ». La faillite de l'éducation familiale que symbolise la perte de l'autorité parentale explique les comportements antisociaux et le délitement de la citoyenneté chez les jeunes. Interroger certains enquêtés avaient soutenu qu'ils se sont réellement convertis en détention et continent d'apprendre les textes religieux auprès des codétenus et ont changé de mode d'habillement et d'apparence pour des raisons identitaires. Le besoin d'appartenance, d'être accepté des autres et bénéficier de leur soutien et assistance. Pour eux le fait d'être reconnu par les codétenus

est une satisfaction à leur besoin psychologique qui est d'être quelqu'un et de s'affirmer. D'autres enquêtés donnent leurs perceptions sur leur vie carcérale, ces derniers montrent leur état d'insatisfaction, de ressentiment, de mécontentement ou d'un sentiment d'injustice face à certaines décisions prises à leur encontre par l'administration pénitentiaire et la lenteur dans le traitement de leur requête de demande d'emploi, d'affection etc. Face à ces situations pouvant générer une haine et des frustrations, la quête identitaire paraît être l'une des solutions sans conséquence de se faire radicaliser. D'autres estiment que le traitement différencié entre détenus génère en eux des frustrations et colère du fait de la privation. La privation relative selon le modèle Gurr (1970) naît « d'un écart entre ce qui est et ce qui devrait être ». En détention la privation relative perçue par certains détenus peut découler du manque d'une bonne compréhension du règlement intérieur et des normes de la vie carcérale. Cette incompréhension conduit à une perception d'avoir droit à tous au même titre que les autres codétenus. En revanche certains enquêtés identifiés disent être prêts à obéir aux injonctions de leurs guides religieux, se sacrifier et mourir en martyr pour gagner la reconnaissance, « *le baradji* ». Ces déclarations cadrent avec les affirmations de Dugas et al, (2016 : 15-32), qui ont montré que « le sacrifice de soi représente un moyen efficace d'acquérir du sens personnel, l'engagement dans la cause permet d'obtenir un sentiment de fierté, de force, et de sens personnel ». Nos résultats sur la quête de sens personnel confirment les informations des travaux de Belanger (2017 : 7) in Köpetz & Fishbach (2018) qui soutiennent que « La quête de sens personnel est essentielle à la radicalisation, et que le manque de sens personnel est associé au désir de se sacrifier pour la cause et d'utiliser la violence pour son avancement ». Il est également ressorti de notre recherche que la totalité des enquêtés de sexe féminin ont adhéré au groupe radical pour des motifs affectifs, des sentiments d'amour pour rejoindre leur prétendant pour des promesses de mariage. Ces résultats contredisent les informations de Jacques et Taylor, (2008 : 304-326) qui affirment avec précision ceci : « l'engagement des femmes dans le terrorisme est davantage pour des motivations personnelles, telle la vengeance, que celui des hommes ».

4.3. Le niveau de risque de radicalisation différencié des enquêtés

Les résultats de notre étude ont relevé que (44%) des enquêtés ont un niveau de risque de radicalisation faible. Ces enquêtés sont moins dangereux et présentent des gages sérieux de réadaptation. Ils sont loin de récidiver et de commettre des infractions liées au terrorisme. La grande majorité a des contacts sociaux familiaux, et travaille dans les ateliers de formation professionnelle. Les résultats laissent entrevoir également une proportion de (20%) des participants à l'enquête présentant un risque de radicalisation modérée face à la culture de l'idéologie radicale et à la violence, on note dans leurs dires une approbation partielle, sans souscrire totalement aux variables de risque de radicalisation à l'idéologie extrémiste. Ces derniers semblent nuancer leur propos, sous réserve de certaines limites du recours à la violence. En revanche, une proportion de (36%) des enquêtés sont fortement radicalisés, prêts à se réengager dans le groupe radical violent s'ils venaient à bénéficier d'une libération dans l'immédiat. Ce groupe présente des variables de protection faible en détention. Pour ces derniers, on note : qu'il n'y a aucun changement dans l'idéologie et les valeurs par rapport à l'idéologie extrémiste de départ, une absence de rejet de violence comme moyen de réalisation de l'objectif, un désintérêt au processus démocratique, à une appartenance à une société laïque multiculturelle etc... L'évaluation du risque de radicalisation à l'idéologie radicale en milieu carcéral selon les facteurs de protection permet d'éviter certaines interactions entre détenus pouvant conduire davantage à la radicalisation et d'ajuster pour chacun un régime d'individualisation adéquat au regard de l'évolution de ses attitudes et pensées radicales en détention. Dans la logique à l'admission les détenus extrémistes violents et radicalisés doivent nécessairement être envoyés en section d'évaluation de la radicalisation pour une évaluation de risque par une équipe pluridisciplinaire. A la condamnation, une réévaluation du niveau du risque de radicalisation est à nouveau opérée tenant compte de la présence des variables de risque potentiel de passage à l'acte et/ou risque important de prosélytisme, aboutissant à l'affectation dans trois divisions différentes susceptibles d'être créées au sein de la prison pour leur prise en charge. La première, la division d'isolement ou

disciplinaire (DI) où sont incarcérés les détenus condamnés présentant un fort risque de radicalisation. La deuxième, la division normale ou ordinaire (DN), où seront regroupés les détenus condamnés qui présentent un niveau de risque de radicalisation évalué modéré. Enfin, la division d'amendement (DA), pour ceux ayant un niveau de risque de radicalisation faible pouvant prendre part aux programmes de formation professionnelle. En amont, pour les divisions d'isolement et ordinaire, certains programmes de réadaptation individualisée doivent être accentués mettant l'accent sur les variables de risque de protection, comme la déconstruction du discours religieux extrémiste violent, la reconstruction des liens sociaux familiaux et la prise en charge psychosociale individualisée pour un désistement du sujet.

Conclusion

La prison a pour but de punir les auteurs d'infractions, protéger la société en écartant temporairement des personnes potentiellement dangereuses, et ramener les individus ayant enfreint la loi dans le « droit chemin ». Il est important de ne pas perdre de vue l'objectif central recherché qui est la réadaptation et l'évitement de la récidive aux actes terroristes. Le traitement efficient et efficace des détenus condamnés extrémistes violents et radicalisés dans le système carcéral au Burkina Faso, requiert une maîtrise des facteurs psychosociaux associés à la radicalisation à l'extrémisme violent et l'adoption d'un procédé d'évaluation tenant compte du niveau du risque de radicalisation à l'idéologie violente. Le personnel directement en charge de la gestion des terroristes condamnés doit posséder un ensemble d'aptitudes particulières, dont tous les membres du personnel ne disposent pas en milieu carcéral africain (ONUDC, 2017 : 28). Aussi l'existence de certaines difficultés au plan institutionnel et structurel telles que l'inadéquation architecturale, la surpopulation carcérale, les limites des protocoles d'évaluations individualisées ne tenant pas compte de la dimension psychosociale pourraient constituer des obstacles au traitement des détenus. Cependant la connaissance approfondie des déterminants, vecteurs de la radicalisation à l'extrémisme violent et à son évaluation permet de répondre non seulement à la logique prédictive de la commission

d'acte terroriste mais également d'asseoir une prise en charge du sujet dans le respect d'un processus d'individualisation de sa peine.

Références bibliographiques

ANNUAIRE Statistique, 2024, Ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions, Burkina Faso, 239 P.

ASSOUN Paul-Laurent, 2015, « Le préjudice radical : de l'idéal à la destruction », in Benslama, Paris : Lignes, pp. 47-68.

BADOLO Leopold, 2018, « La violence en milieu éducatif africain », dans Psychologues et Psychologies, Éditions Syndicat National des Psychologues, pp18 -25, ISSN 0297-6234, DOI 10.3917/pep.255.0010d.

BANDURA Albert, 1986, « Social foundations of thought and action, a social-cognitive theory », Stanford University, Englewood Cliffs, New Jersey 07632, 22 p.

BAUD Jacques, 2009, « *Encyclopédie des terrorismes et violences organisées* », in Renseignement Histoire et Géopolitique, Lavauzelle, 1174 P.

BELANGER Jocelyn. J. (2017), « The Rise and Fall of Violent Extremism », The Science Behind Community-Based Interventions, pp 153-177, in KÖPETZ Caouette & FISHBACH Abbott, (Eds.), The motivation-cognition interface; from the lab to the real world (pp. 170-195). New York : Routledge.

BIGO Didier et WALKER Rob B. J, 2008, « Le régime de contre-terrorisme global » pp 11 à 35, Doi.org/10.3917/dec.bigo.2008.01.0011.

BORUM Randy, 2011, « Radicalization into Violent Extremism I : A Review of Social Science Theories », University of South Florida, Journal of Strategic Security 4, no. 4 (2012) : 7-36. DOI : <http://dx.doi.org/10.5038/1944-0472.4.4.1>.

KHOSROKHAVAR Farhad, 2014, « Radicalisation », paris, EMSH, éditions, 191 P.

CHARLENT Fanny, 2021, « LE STATUT DES PERSONNES DÉTENUES », thèse EN DROIT PRIVÉ ET SCIENCES CRIMINELLES 537 P.

DEMANT Froukje, SLOOTMAN Marieke, BUIJS Frank et TILLIE Jean, 2008, « Decline and Disengagement; an Analysis of Processes of Deradicalisation », IMES Amsterdam, 209P.

DUEZ Denis, 2004, « De la définition a la labellisation le terrorisme comme construction sociale » , pp 105-118, in BANNELIER Christakis Karine, CHRISTAKIS Theodore, CORTEN Olivier et DELCOURT Barbara « Le droit international face au terrorisme. Après le 11 septembre 2001 » Paris, CEDIN-Paris I Cahiers internationaux N°17, 345 P, ISBN : 2-233-00411-6.

DUGAS Michelle, BELANGER Jocelyn J., MOYANO Manuel, SCHUMPE Birga M., KRUGLANSKI Arie W, GELFAND Michele J and TOUCHTON-LEONARD Kate, NOCITI Noémie, 2016, « The Quest for Significance Motivates Self-Sacrifice », American Psychological Association, Vol. 2, No. 1, pp 15–DOI.org/10.1037/mot0000030. PIETRASANTA Sébastien, 2015, « La déradicalisation, outil de lutte contre le terrorisme », rapport du projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme, paris, 91 P.

HORGAN Johon, 2008, « Deradicalization or Disengagement? A Process in Need of Clarity and a Counterterrorism Initiative in Need of Evaluation », Volume II, Issue 4, PERSPECTIVES ON TERRORISM, 3-8 P, file:///C:/Users/HP/Downloads/32-198-1-PB.pdf, consulté le 12 mai 2025.

JACQUES Karen & TAYLOR, Paul J. 2008, « Male and Female Suicide Bombers : Different Sexes, Different Reasons?» pp 304-326, Doi.org/10.1080/10576100801925695.

JOURNAL DU DROIT DES JEUNES, 2016, « lignes directrices à l'intention des services pénitentiaires et de probation concernant la radicalisation et l'extrémisme violent », 1 / N° 351-352, p 92- 95, ISSN 2114-2068, DOI 10.3917/jdj.351.0092.

KABORÉ Anicet Tounwendsida et KI Jean Paulin, 2022, « terrorisme et liberté religieuse au Burkina Faso : le témoignage des personnes déplacées internes », DJI-BOUL/ N°004, Vol.5, pp. 201 – 216.

KNUDSEN Rita Augestad, 2018, « Measuring radicalisation: risk assessment conceptualisations and practice in England and Wales, » in Behavioral Sciences of Terrorism and Political Aggression, 19P , DOI: 10.1080/19434472.2018.1509105.

KRUGLANSKI Arie W, BÉLANGER Jocelyn J, and GELFAND Michele, GUNARATNA Rohan, HETTIARACHCHI Malkanthi, REINARES Fernan-do, OREHEK Edward, SASOTA Jo, SHARVIT Keren, 2013, « Terrorism—A (self) love story: Redirecting the significance quest can end violence. *American Psy-chologist* », 68, pp. 559–575. Doi:10.1037/a0032615.

KRUGLANSKI Arie W, CHEN Xiaoyan, DECHESNE Mark, FISHMAN Shira, OREHEK Edward, 2009a, « Fully Committed: Suicide Bombers' Motivation and the Quest for Personal Significance », *Political Psychology*, Vol. 30, No. 3, pp 331-357, <https://doi.org/10.1111/j.1467-9221.2009.00698.x>

KRUGLANSKI Arie. W et FISHMAN Shira, 2009, « Psychological factors in terrorism and counterterrorism: Individual, group, and organizational levels of analysis ». *Social Issues and Policy Review*, Vol. 3, No. 1, pp. 1-44. doi: 10.1111/j.1751-2409.2009.01009.x.

Le petit Larousse illustré, 2015, Collectif Larousse, 13eme édition, 2016 p.

Loi 025-2018/AN portant Code pénal du Burkina Faso.

MCCAULEY Clark & MOSKALENKO Sophia, 2008, "Mechanisms of Political Radicalization: Pathways Toward Terrorism" in *Terrorism and Political Violence*, 20:3, pp 415-433, DOI: 10.1080/09546550802073367.

NEUMAN Pablo, 2020, « Prisons and Terrorism Radicalisation and De-radicalisation » in *Countries*, (2010), « A policy report published by the International Centre for the Study of Radicalisation and Political Violence », (ICSR), p10.

ONUDD, 2017, « Manuel sur la gestion des détenus extrémistes violents et la prévention de la radicalisation violente en milieu carcéral », Nations Unies, New York 168 P.

PIETRASANTA Sébastien, 2015, « La déradicalisation, outil de lutte contre le terrorisme », 91 P.

PRESSMAN D. Elaine, 2009, « Décisions relatives à l'évaluation du risque d'extrémisme politique violent » N° de cat. : PS3-1/2009-2-1F-PDF, 44 P, ISBN : 978-1-100-92822-7.

REINARES, F. et al, 2008, « Radicalisation Processes Leading to Acts of Terror-ism » *European Commissions Expert Group on Violent Radicalisation*, 20 P.

TEICH Sarah, 2016, « ISLAMIC RADICALIZATION IN BELGIUM », International Institute for Counter-Terrorism (ICT, P 30. 56 P.

WILLIAMS Michael J & KLEINMAN Steven M, 2013, « A utilization-focused guide for conducting terrorism risk reduction program evaluations », Behavioral Sciences of Terrorism and Political Aggression, 0(0), pp. 1–45, doi :10.1080/19434472.2013.860183.

WILNER Alex S. et DUBOULOZ Claire-Jehanne, 2010, « Homegrown terrorism and transformative learning: an interdisciplinary approach to understanding radicalization », Global Change, Peace & Security, 22:1, pp 33-51, DOI: 10.1080/14781150903487956.